

CERGE

Permanence du 12 mai 2009

- 1- Prévoir les dates de permanence de Bruxelles en fonction des contacts à prendre avec le Comité des Régions et La Commission Européenne (M.Ouaki, Directeur de cabinet de Spidla) qu'il faut relancer

C'est fait j'ai eu au téléphone les deux assistantes et j'ai...confirmé par courrier électronique.

Dés que j'ai du nouveau je fixe la date de la permanence du 2^{ème} trimestre à Bruxelles.

- 2- Pour la Commission...la présidence suédoise vient de sortir son programme. Qu'en est-il d'une rencontre possible ?

Même demande et même message que précédemment.

- 3- Proposition de date avec le CRGE Poitou-Charentes pour faire un point sur la convention de partenariat.

Rendez vous avec le CRGE Poitou-Charentes mardi 19 mai pour faire le point sur la convention, CERGE/CRGE. Nous arrivons à mi parcours.

J'en profite pour vous relancer, amis allemands et belges, sur la cotisation 2008 et tous pour vous envoyer l'appel à cotisation 2009.

- 4- Programme Progress : 2 échéances qu'il faut prendre rapidement en compte :

Une excellente session à Berlin, avec des représentants des ministères, en particulier l'économie. Ils envisagent sérieusement une loi. Ce programme doit nous aider à rebondir sur un autre début 2010. J'ai pris contact avec la DRIRE Poitou-Charentes et un rendez vous est fixé pour utilisation des fonds FEDER.

- la rencontre de septembre (en définir les contours, ce n'est pas une super production)
- Bruxelles (en novembre), là aussi le contexte semble évoluer vers un gros investissement de l'association CEA PME et nous ne jouons pas dans la même cour (pour l'instant !)

Je reprends contact avec Sigrid sur le sujet

Le rendez vous avec l'universitaire poitevin Mr Lhernoud est reporté au 18 mai. Il faut lancer une recherche sur le traitement de la flexisécurité et l'emploi partagé en Europe.

5- L'appel à projet Institut du Dialogue Social Territorial : faire une communication

Je vous communique le courrier d'engagement à participer à ce projet. Nous attendons la réponse vers la mi-juin. C'est un engagement pour nous permettre de faire le lien avec les territoires et avec ce qui peut s'expérimenter dans la région Poitou-Charentes sur le sujet. Il peut nous permettre aussi de nous faire connaître. Formulé, comme il est formulé, l'engagement est plus un engagement « d'expertise et de transmission »

6- Communication : encore une émission sur I Télé sur le prêt de salarié...un joli croquis...on aurait dit du CERGE !

Je fais un message à France 3.

Contact avec la journaliste de l'Humanité, qui ne fera pas d'articles sur les Groupements...pas d'autre info donc que celles que vous verrez en pièce jointe de l'universitaire M. Dockès et avec laquelle elle est d'accord...ça c'est du journalisme. Nous lui envoyons tout de même un dossier.

7- Envoi aux participants de la convention de Bruxelles des actes et d'une invitation à participer et adhérer au CERGE

En cours.